

Mis en présence de l'analyse et la conclusion de l'Auditeur général, le gouvernement a manifesté peu de sens pratique ou d'empressement. Il s'est contenté de constituer une commission royale d'enquête qui, en toute probabilité et d'après l'expérience passée, ne fera probablement pas rapport avant deux ans. D'ici là, une des principales recommandations de l'Auditeur général, soit la nomination d'un administrateur financier ou d'un contrôleur général ne reçoit pas une réaction très favorable, pour ne pas dire plus, du gouvernement. Celui-ci est aussi ennuyé que peut l'être un gouvernement.

Le pétrin dans lequel nous nous trouvons pour ce qui est du manque de modération financière dépasse la portée du bill C-19. Tous les députés qui ont pris soin d'étudier la gestion financière nationale ont pu constater que cette situation était inéluctable. La situation a été inévitable depuis que l'exécutif du gouvernement a pris sur lui toutes les responsabilités et prérogatives relatives aux dépenses sans les soumettre à l'examen minutieux des députés de tous les partis représentés à la Chambre, c'est-à-dire, depuis que les prévisions des dépenses n'ont plus fait l'objet d'examen à la Chambre des communes. A peu près tout ce qui nous reste pour sauvegarder l'intégrité financière du pays, c'est un fonctionnaire de la Chambre puissant et impartial, c'est-à-dire l'Auditeur général.

En ne donnant pas immédiatement suite aux recommandations de l'Auditeur général, tout au moins en ne tenant pas un certain compte des recommandations bien pensées et constructives qu'il a soumises comme étant urgentes, le gouvernement n'assume pas, en fait, ses responsabilités telles qu'elles ont été énoncées par ce très compétent fonctionnaire de la Chambre. Il semble maintenant qu'au lieu de réagir de façon concrète, au moins à titre d'essai—et l'Auditeur général a signalé qu'il voudrait voir au moins à l'essai certaines de ses recommandations—le gouvernement se retranche derrière une commission royale d'enquête.

Nous avons vu dans le passé comment les rapports et recommandations du comité permanent des comptes publics ont été écartés la plupart du temps. Nous avons vu comment le rôle original du Conseil du Trésor a été interverti à partir de l'attribution de ses fonctions jusqu'à l'administration de programmes qui n'avaient aucun lien précis avec le mandat original confié au Conseil du Trésor. Quiconque a essayé de tirer les vers du nez à ce gouvernement qui a la manie du secret sait bien qu'il ne serait pas réaliste d'espérer qu'un comité de la Chambre ou le système des comités fonctionne d'après les mêmes règles que celles auxquelles sont soumis les députés.

On trouve tant d'exemples d'incurie monumentale dans le rapport de l'Auditeur général qu'il est difficile pour un député de comprendre l'étendue de l'incompétence gouvernementale. Pourtant, on pourrait citer, par exemple, le cas des 8 millions de dollars versés à un agent pour obtenir le contrat de vente d'un réacteur nucléaire de 500 millions de dollars à la Corée du Sud. Il s'agit là de la scène internationale, mais on pourrait tout aussi bien considérer le cas de Mirabel qui, dans le court laps de temps écoulé depuis son ouverture, a déjà accumulé un

Compression des dépenses de l'État

déficit d'au-delà de 40 millions de dollars, et cet aéroport cause bien du souci aux lignes aériennes et au système de transports dans tout le pays.

Il nous suffirait aussi de considérer le sens des responsabilités en matière de finances dont le gouvernement fait preuve dans le budget supplémentaire que nous examinons régulièrement. Sous au moins deux chefs de dépenses intitulés «Achat de services de réparation et d'entretien» et «Services professionnels et spéciaux», les dépenses accrues proposées dans les prévisions supplémentaires B ne témoignent pas d'une compression des dépenses.

Neuf programmes dans sept ministères demandent l'autorisation de dépenses supplémentaires au titre d'«Achat de services de réparation et d'entretien». Au regard des dépenses autorisées au Budget principal de 1977, ces neuf programmes demandent l'autorisation de dépenser en moyenne 16 p. 100 de plus. C'est la Commission de lutte contre l'inflation qui demande la hausse procentuelle la plus forte, soit 460 p. 100; au ministère de l'Agriculture, l'«hygiène vétérinaire», 52,6 p. 100; au ministère de la Consommation et des Corporations, les «enquêtes sur les coalitions», 25 p. 100; et au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, le «perfectionnement», 113,6 p. 100.

Vu l'ampleur des hausses dans cette catégorie, j'aimerais poser ce soir une question: Le président du Conseil du Trésor (M. Andras) a-t-il vérifié s'il y avait eu un manque de planification des dépenses? Les fortes hausses dans ces catégories sont-elles conformes à la politique de compression des dépenses? Je dirais qu'à tout prendre, la réponse est non.

M. Breau: Je ne suis pas d'accord.

M. MacKay: Je n'y comptais pas, mais j'espère bien que le député me fera voir où je me trompe.

M. Breau: J'ai parlé avant vous.

M. MacKay: Je lirai votre discours.

Dans le budget supplémentaire B, on prévoit en moyenne des dépenses additionnelles de 6,7 p. 100 pour services professionnels et spéciaux, en sus du budget principal de 1977, pour 22 programmes de 14 ministères. Bien que la moyenne soit faible, le montant de l'augmentation est appréciable, soit 34,2 millions de dollars et il comprend des augmentations très importantes. Comme les dépenses pour services professionnels et spéciaux devraient être un des éléments les plus contrôlables et prévisibles, j'aimerais demander au ministre comment il explique l'augmentation de 34,2 millions à ce chapitre.

En tenant compte de l'engagement du 18 décembre 1975, lors de l'annonce des restrictions des dépenses, de réduire de façon appréciable les frais d'experts-conseils, le président du Conseil du trésor peut-il nous dire si cet engagement vaut encore ou si la politique du gouvernement a changé? Autrement dit, comment pouvons-nous croire de ce côté-ci de la Chambre que le gouvernement était sérieux au sujet de ses engagements précédents quand nous le voyons proposer des augmentations importantes dans des domaines qui auraient pu être planifiés et contrôlés à l'avance?